

COMITE GENERAL

RESTRICTED
Com.Gen./SR.33
12 août 1949
FRENCH
ORIGINAL: ENGLISH

COMPTE RENDU ANALYTIQUE DE LA TRENTE-TROISIEME SEANCE

tenue à Lausanne le vendredi
12 août 1949, à 17 heures.

Présents: M. Yenisey (Turquie) - Président
M. de la Tour du Pin (France)
M. Rockwell (Etats-Unis)
M. de Azcárate - Secrétaire
Principal

Comité mixte d'experts pour les comptes arabes bloqués

Le SECRETAIRE PRINCIPAL souhaite prendre note du fait que la Commission a approuvé le rapport du Comité Général sur le problème des comptes arabes bloqués ainsi que sa proposition de constitution d'un comité mixte d'experts chargés de s'occuper de la question. Le Comité Général pourrait souhaiter rencontrer les délégations arabes et israélienne pour recevoir leurs suggestions sur la composition du comité mixte.

En ce qui concerne la présidence du nouveau comité, le Secrétaire Principal attire l'attention sur le fait que les premiers membres du comité seront nommés de Lausanne et que le comité aura nécessairement, tout d'abord, un caractère politique plus marqué que son caractère technique. La nomination d'experts techniques interviendra ultérieurement et il convient par conséquent de considérer le premier groupe comme un groupe préparatoire. Il estime que la présidence d'un tel groupe préliminaire et semi-politique est une fonction, qu'en tant que Secrétaire Principal, il pourrait et devrait normalement assumer, si le Comité Général le souhaite.

Le **PREsIDENT** pense qu'il est nécessaire d'insister devant les Arabes sur la nature purement technique du comité mixte. Toutefois, il admet que le premier groupe doit établir la base sur laquelle les techniciens nommés ultérieurement travailleront sur place, et il approuve l'offre du Secrétaire Principal de présider ce groupe.

M. DE LA TOUR DU PIN pense comme le Président que l'on ne doit pas trop faire ressortir aux Arabes le caractère préliminaire du premier groupe; on devrait simplement dire que le Secrétariat assumera la présidence en attendant que l'on puisse fournir des experts. Il appuie chaleureusement l'offre du Secrétaire Principal.

Il est décidé que le Secrétaire Principal assumera la présidence du premier groupe; que le comité sera appelé comité mixte d'experts pour les comptes bloqués; et que le Secrétariat établira un projet de mandat à soumettre à l'approbation du Comité Général.

Réponse du Comité de Jérusalem en ce qui concerne les biens wakoufs (Con.Jer./W.28 et Com.Gen./11)

Sur la suggestion du PRESIDENT, le Comité décide de suspendre l'examen du document Con.Jer./W.28 jusqu'au moment où l'on se sera livré à une étude plus poussée.

Orangerais arabes en territoire israélien (Com.Gen./W.6)

M. ROCKWELL pense qu'il serait probablement souhaitable de créer un autre groupe mixte de travail pour s'occuper de la question des orangerais arabes.

Sur la suggestion du SECRETAIRE PRINCIPAL, le Comité décide de ne pas prendre de décision sur la question avant d'avoir tenu séance avec le Comité Technique sur les réfugiés. Il est en outre décidé que le Comité Général tiendra lundi des séances avec les délégations arabes et israélienne et mardi avec le Comité Technique.